

Conservatoire de Grand Poitiers

Vie scolaire

Inscriptions

Préinscription pour les nouveaux élèves

Les préinscriptions se feront en ligne, du 1^{er} au 30 juin 2026.

Réinscription

Les préinscriptions se feront en ligne, du 1^{er} au 30 juin 2026.

Inscription en Classe à Horaires Aménagés élémentaires (musique, danse)

Pour la rentrée 2026 :

- › Inscription en ligne : à partir du lundi 23 février
- › Réunion d'information : lundi 9 mars de 18h à 18h45 à l'Auditorium Saint-Germain
- › Date limite des candidatures : vendredi 20 mars 2026
- › Test d'entrées : mardi 28 avril 2026

[FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION](#)

Inscription en Classe à Horaires Aménagés collège (musique, danse)

Pour la rentrée 2026 :

- › Inscription en ligne : à partir du lundi 23 février
- › Réunion d'information : lundi 9 mars de 18h45 à 19h30 à l'Auditorium Saint-Germain
- › Date limite des candidatures : vendredi 20 mars 2026
- › Test d'entrées : mercredi 29 avril 2026

[FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION](#)

Inscription en S2TMD

<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/vie-scolaire?>

- › Journée portes ouvertes au Lycée Victor-Hugo : samedi 31 janvier 2026
- › Période de dépôts des dossiers de candidature : du 31 janvier au 20 mars 2026
- › Réunion d'information : mardi 10 mars à 18h30 en visio ([cliquer sur ce lien pour rejoindre la réunion](#))
- › Tests d'admission : lundi 4 et mardi 5 mai
- › Fin juin : résultats

- › [Télécharger la plaquette de présentation](#)
- › [Télécharger le dossier de candidature](#)

Inscription en CPES et Cycle spécialisé

Musique

Calendrier des examens d'entrée 2026/2027

- › Date limite d'envoi du dossier : 04/04/2026
- › Une convocation sera envoyée au candidat 8 semaines avant la date du concours.
Elle comprendra :
 - La date de l'épreuve de la dominante (entre le 22 juin et le 3 juillet 2026)
 - La liste des morceaux imposés
 - Le rappel de la date du test de formation musicale (tous les candidats sauf dominante FM) : 13 juin 2026Chaque candidat doit envoyer le programme complet de sa dominante au service de scolarité : 1 mois avant l'examen.
- › Les résultats de l'examen d'entrée seront donnés à l'issue des épreuves de la dominante.

Programme des disciplines dominantes à l'examen d'entrée :

Disciplines instrumentales

Le programme du concours est d'une durée totale de 15 minutes, il est composé de :

- un imposé (œuvre ou réservoir disponibles sur le site du CRR de Grand Poitiers ultérieurement)
- un programme libre d'esthétiques différentes

Votre programme complet doit être envoyé, au plus tard 1 mois avant l'examen, par mail au service de scolarité.

Pour les élèves extérieurs au CRR, une générale de 20 minutes sera prévue dans le lieu, le jour du concours d'entrée.

Formation Musicale et Ecriture

- Une interprétation instrumentale ou vocale au choix du candidat (durée 5 à 10 mn)

En fonction de la spécialité :

- Pour la formation musicale : Une lecture à vue vocale et rythmique comprenant une séquence de mémorisation
- Pour l'écriture : une mise en loge comprenant la réalisation d'un chant et d'une basse donnée ainsi qu'une invention mélodique suivant des caractéristiques données (durée : 8 heures)

[FORMULAIRE POUR CANDIDATEUR À L'ENTRÉE EN CPES MUSIQUE](#)

Musique Actuelles Amplifiée et Jazz

Calendrier des examens d'entrée 2026/2027

<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/vie-scolaire?>

➤ Date limite d'envoi du dossier : 04/04/2026

➤ Une convocation sera envoyée au candidat 6 semaines avant la date du concours.

Elle comprendra :

- La date de l'épreuve de la dominante (MAA le 9 juin 2026 à La Rochelle et JAZZ en cours de planification à Poitiers)

- Date du test de formation musicale (samedi 6 juin 2026 pour MAA et samedi 13 juin 2026 pour le JAZZ)

L'établissement organisateur reviendra vers vous pour apporter des précisions, l'envoi de votre programme et de la fiche technique.

➤ Les résultats de l'examen d'entrée seront donnés à l'issue des épreuves de la dominante.

Programme des épreuves Musique Actuelles Amplifiées

Test de FM MAA :

Les contenus de ce test de Formation Musicale sont spécifiques à la discipline des Musiques Actuelles Amplifiées, il comprend :

Epreuves écrites :

-Un QCM de culture générale autour des musiques actuelles amplifiées (20 minutes)

-Un commentaire d'écoute autour d'une œuvre des musiques actuelles amplifiées (3 écoutes avec un temps de rédaction entre chaque écoute, durée totale de 30 minutes)

Epreuve orale de relevé :

Le candidat est mis en loge dans une salle équipée de matériel permettant l'écoute d'un support audio et du backline pour son instrument, il dispose de 15 minutes pour s'approprier l'extrait audio à l'aide de son instrument. L'extrait sera ensuite interprété devant le jury, diverses formes de restitution pourront être demandées au moment de l'épreuve (réarrangement, harmonisation, improvisation...).

L'usage du papier est autorisé, les smartphones et autres outils numériques sont interdits.

Si nécessaire, le jury pourra échanger avec le candidat au cours de l'épreuve

Epreuves scéniques et d'entretien :

Précisions pour la préparation de l'épreuve scénique :

-Un candidat : prévoir 15 min de programme libre (reprises et/ou compositions, exécutées de préférence en groupe, avec vos propres accompagnateurs)

-Si 2 candidats se présentent au sein de la même formation : 20 min de programme

-Si 3 candidats ou plus se présentent au sein de la même formation : 30 min de programme

Programme des épreuves Jazz

Test de FM JAZZ :

Les contenus de ce test de Formation Musicale sont spécifiques à la discipline du Jazz et des Musiques Improvisées (MI), il comprend :

Ecrit (durée 1h) :

- Test de culture Jazz et MI sous forme de QCM 20 min

- Commentaire d'écoute (3 écoutes avec un temps de rédaction entre chaque écoute) 20 min

- Très court relevé (possibilité du diapason) 20 min

Oral (durée 25 min) :

1 déchiffrement d'une pièce musicale à l'instrument (ou à la voix pour les chanteurs) avec improvisation.

Préparation en mise en loge avec l'instrument 20 min

Interprétation en solo devant le jury

Epreuves scéniques et d'entretien :

Prévoir un programme de 15 minutes au choix du candidat comprenant au moins deux œuvres (ou extraits) de styles différents dans les esthétiques du jazz et des MI. Le candidat doit se présenter avec ses propres

FORMULAIRE POUR CANDIDATEUR À L'ENTRÉE EN CPES MUSIQUE ACTUELLE AMPLIFIÉE ET JAZZ

Danse

Calendrier des examens d'entrée Danse 2026/2027

- › Date limite d'envoi du dossier : 04/04/2026
- › A partir de début avril, la responsable des études chorégraphiques enverra aux candidats les liens des variations imposées à travailler pour les épreuves.
- › Début juin : envoi de la convocation pour les épreuves
- › Epreuves de la discipline dominante et entretien : entre le 29 juin et le 2 juillet 2026
- › Résultats du Concours d'entrée à l'issue des épreuves

Programme des disciplines dominantes à l'examen d'entrée

Ce programme comprend :

- Un cours technique (comprenant un temps d'atelier) est donné par un membre du jury pour chaque discipline de dominante.
- Une variation imposée par le ministère de la culture dans la discipline dominante : Epreuves de danse 2026 de Fin du 2^{ème} cycle*
- Une composition personnelle de 2'30 à 3' maximum.
- Un entretien de quelques minutes visant à exposer le projet d'orientation et les motivations du candidat à suivre ce cycle spécialisé danse.

**Le Ministère de la Culture met en ligne chaque année les épreuves de danse de manière exclusivement dématérialisée notamment sur Numéridanse.TV*

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse est à fournir dans le dossier de candidature. Il est une obligation à la présentation au concours.

FORMULAIRE POUR CANDIDATEUR À L'ENTRÉE EN CYCLE SPÉCIALISÉ DANSE

Théâtre

Les inscriptions en CPES commenceront en juin 2026

- › [Pour en savoir plus sur le CPES théâtre, cliquer ici.](#)

Scolarité

Au Conservatoire - site Franklin, en périodes scolaires :

- › Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h30
- › Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

[Envoyer un mail](#)

Conseillers aux études

› **Marc Lemonnier**

Cycle I, II, III musique

CHAM

[Envoyer un mail](#)

› **Hélène Pouzet**

Tous cursus danse

Tronc Commun

CHAD

S2TMD

[Envoyer un mail](#)

› **Emilie Beauvais**

Tous cursus Théâtre

[Envoyer un mail](#)

› **Boris Senon**

Tous cursus Musiques actuelles et Jazz

Projet personnel CIII musique

[Envoyer un mail](#)

DuoNET : espace Famille

Pour consulter les évaluations, les cours suivis, les familles et les élèves peuvent se connecter à l'espace famille. L'identifiant et le mot de passe sont envoyés par mail aux familles au début de l'année scolaire. En cas de perte des identifiants, [envoyer un mail](#).

Cliquer sur le bouton ci-dessous pour se connecter.

Location d'instrument

Le Conservatoire peut louer des instruments aux élèves afin de leur permettre de travailler leur instrument à l'extérieur de l'établissement. Ces instruments sont loués aux élèves qui en ont fait la demande, après accord de la directrice du Conservatoire. Les élèves débutants sont prioritaires.

La durée de location couvre une année scolaire de septembre à août. Un contrat de location sera remis pour chaque instrument loué.

L'entretien normal des instruments est à la charge des parents d'élèves. En cas de sinistre, il sera exigé la prise en charge du montant des réparations. Si l'instrument est hors d'usage ou que le montant des réparations est supérieur à la valeur d'achat, le locataire devra remplacer l'instrument à l'identique et en fonction des prix du marché.

Une attestation d'assurance couvrant la perte ou le vol ainsi que les dommages liés aux dégradations matériels sera exigée, y compris en cas de prêt occasionnel.

Les instruments seront retournés par les familles début septembre au Conservatoire, après avoir été vérifiés par un luthier. La remise en état est à la charge des familles.

En cas d'arrêt des études et de la restitution de l'instrument après le 1^{er} janvier, aucun remboursement ne sera effectué.

> Les instruments peuvent être empruntés sur rendez-vous, du mardi au samedi

> **[Pour plus de renseignements et pour prendre rendez-vous, cliquer ici](#)**

DUONET

GRAND POITIERS
communauté urbaine

5, rue Franklin
86000 Poitiers
 05 49 30 20 20